

2025 - 3ÈME ÉDITION



LE MÉMENTO DES DROITS ÉTUDIANTS

SOMMAIRE

- I. Aides financières
- II. Logement
- III. Alimentation
- IV. Examens
- V. Aménagements d'études
- VI. Discriminations
- VII. Etudiant.e.s internationaux.ales
- VIII. Services de l'Université
- IX. Vers le monde professionnel

I. AIDES FINANCIÈRES

Bourse sur critères sociaux CROUS

- aide financière versée sur 10 ou 12 mois aux étudiant.e.s ayant rempli un Dossier Social Etudiant (DSE) et répondant aux conditions de ressources

Aide exceptionnelle ponctuelle CROUS

- pour faire face à une dépense ou une difficulté financière particulière, pour les étudiant.e.s boursier.e.s et non boursier.e.s

Aide exceptionnelle annuelle CROUS

- une aide financière annuelle pour les étudiant.e.s non éligibles à la bourse sur critères sociaux

Aide à la mobilité CROUS

- 1000€ versés en 1 fois pour les étudiant.e.s boursiers entrant en M1 dans une région académique différente de celle de la Licence



Retrouvez toutes les conditions sur le site du CROUS Normandie. Des rendez-vous avec des assistant.e.s sociaux.ales sont possibles pour un accompagnement dans ces demandes d'aides

CROUS Normandie : 09 72 59 65 14
135 Boulevard de l'Europe, Rouen
[Site internet du CROUS Normandie](#)

II. LOGEMENT

Pour une chambre :

- Auberge de jeunesse de Rouen, 3 rue du Tour - 76000 Rouen, 02 35 08 18 50
A partir de 21€ la nuit
- Foyer de jeunes travailleurs (unhaj.org), 47 rue d'Elbeuf - 76000 Rouen, 02 35 72 05 12
De 324€ euros à 398 euros par mois

Pour un logement d'urgence

- Office d'accueil et services étudiants, 2 avenue Pasteur - 76000 Rouen, 02 32 12 01 25
- Adoma, 14 rue Moise - 76000 Rouen, 02 35 72 22 75
- Oeuvres Normande des Mères, 75 rue St Maur - 76000 Rouen, 02 35 36 23 34
- Foyer Abbé Bazire, 41 Bd de Verdun - 76000 Rouen, 02 35 70 07 79
- Fondation Armée du Salut, 25 rue Anatole France - 76000 Rouen, 02 35 70 38 00
- Foyer d'hébergement de l'ARRED, rue manchon France - 76000 Rouen, 02 35 98 69 12
- Centre d'accueil d'urgence, 92 rue Pierre Corneille - 76300 Sotteville les Rouen, 02 35 03 92 34

Pour + d'informations sur les logements, contactez l'ADIL 76 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) via ce lien

III. ALIMENTATION

Repas à 1€ : il est également accessible pour les étudiants NON BOURSIERS mais précaires.
Vous pouvez en faire la demande auprès du CROUS via [ce lien](#)

L'AGORAé : épicerie sociale et solidaire de la FEDER, accessible aux étudiants, boursiers ou non. Les prix sont à 10% de ceux du marché (ex : un paquet de pâtes à 2€ coûtera 0,20€ à l'AGORAé) ; formulaire de demande pour être bénéficiaire ([lien](#))



IV. EXAMENS

L'essentiel de vos droits relatifs aux examens :

Droit à la communication des dates d'examen deux semaines avant avant l'épreuve

Droit à la consultation de ta copie d'examen

Droit au redoublement

Droit aux aménagements (cf. V.)

Droit au statut AJAC - possibilité de passer à l'année supérieure sans avoir validé l'année précédente (si au moins 8 UE/10 sont validées), ce qui permet de valider deux années en une (/!\ : bien réfléchir avant de faire ce choix)

Pour tes absences et tes modalités d'évaluation, voir guide du Contrôle Continu Integral

V. AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES

Le Régime Spécial d'Etudes (RSE)

- Dispense d'assiduité totale ou partielle aux TD/TP et des épreuves de substitution
- En raison d'un statut particulier (sportif haut niveau, emploi, chargé.e de famille, engagé dans la vie universitaire, situation de handicap, grossesse,...)

Pour en bénéficier, faire la demande auprès de votre UFR (scolarité) et fournir les justificatifs demandés.

L'aménagement d'études pour situation de handicap (examens, prise de notes...)

Espace Handicap de l'Université

02 32 76 92 51

handicap@univ-rouen.fr

Campus de Mont-Saint-Aignan

Bâtiment 4 - Michel Serres

La Valorisation de l'Engagement Etudiant (VEE)

Pour les étudiant.e.s réservistes, élue.e.s, engagé.e dans une association, artiste, pompier volontaire etc..

Tu peux faire valoriser ton engagement (point(s) bonus, dispense d'UE) auprès du BVE (Bureau de la Vie Etudiante) [via ce lien](#).

VI. DISCRIMINATIONS

Le Défenseur des droits

Permet d'informer sur les discriminations, la loi et comment trouver de l'aide

<https://www.antidiscriminations.fr/>

Par téléphone au 3928 du lundi au vendredi de 9h30 à 19h ; Par chat du lundi au vendredi de 9h30 à 19h ; Pour les sourds et malentendants : <https://app.acce-o.fr/client/antidiscrimination>: du lundi au vendredi de 9h30 à 19h

Servicepublic.fr

Informé sur les droits en tant que victime et sur les différents types de discriminations

Validisme

La fédé 100% handinamique

Sexisme

Nous toutes/ en avant toutes

SOS Racisme

Pôle juridique de SOS Racisme : servicejuridique@sos-racisme.org

01 40 35 36 55

Permanences téléphoniques: du mardi au vendredi de 10h30 à 13h00

Chat'écoute | SOS homophobie (sos-homophobie.org)

Ligne d'écoute anonyme : 01 48 06 42 41

Possibilité de témoigner d'une situation de LGBTphobie:

<https://www.sos-homophobie.org/temoigner>

VII. ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX.ALES

Les contacts utiles :

Union des étudiants exilés

Association qui accompagne les étudiant.e.s étrangers
contact@uniondesetudiantsexiles.org
+33 7 49 40 93 64

La Cimade

Association qui accompagne les personnes étrangères
<https://www.lacimade.org/etre-aide-par-la-cimade/>

Campus France

Plateforme pour trouver une formation en France et des aides financières
<https://www.campusfrance.org/fr>

L'Espace Monde de l'Université de Rouen

02 35 14 00 26 ou 00 27 espacemonde@univ-rouen.fr
Campus de Mont-Saint-Aignan
Bâtiment 4 - Michel Serres

[Guide de l'étudiant.e international.e](#)

VIII. SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

Les services utiles :

SUAPS

Créneaux de sport à 15€ (boursiers) ou 25€ (non boursiers) pour un an. Voir aussi Atouts Normandie qui permet de financer une licence au SUAPS ou dans un club

suaps@univ-rouen.fr

Boulevard Siegfried, 76130 Mont Saint Aignan

Médecine Préventive

Rendez-vous médicaux, diverses spécialités
02 32 76 92 92 · med.prev@univ-rouen.fr
Campus de Mont-Saint-Aignan
Maison de l'Université, 1er étage

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Pour un accompagnement dans la recherche d'emploi, de stage, césure...

02 35 14 81 50 · baip@univ-rouen.fr

Campus de Mont-Saint-Aignan
Bâtiment 4 - Michel Serres

Mission Information Orientation (MIO)

Accompagnement aux choix d'orientation et de formation

02 32 76 93 73 · mio@univ-rouen.fr

Campus de Mont-Saint-Aignan
Bâtiment 4 - Michel Serres

IX. VERS LE MONDE PROFESSIONNEL

Droit à la poursuites d'études

toutes les infos utiles sur la plateforme MonMaster :

[Guide MonMaster](#)

STAGE

Durée maximum : 6 mois par organisme d'accueil

Gratification obligatoire à partir de 2 mois de stage

Cumul bourses et gratifications possible

Peut être réalisé à l'étranger

Mêmes droits que les salariés de l'organisme si le stage dure + de 2 mois